

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00239

Numéro SIREN : 501 543 235

Nom ou dénomination : TRAPETROLE

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2019 sous le numéro de dépôt 18671

n° de
dépôt



n° de
gestion

TRAPETROLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : LA BOISSIÈRE RN 10
78190 TRAPPES

n° de
facture

18671 30 SEP. 2019

Quint.

n° de
chrono

501 543 235 R.C.S. VERSAILLES

PROCES VERBAL A L'ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Et le vingt-huit juin à onze heures,
les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur
convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Karim ZANZOURI, pour	495 parts
- Madame Karine ZANZOURI, pour	5 parts

Soit 500 parts
=====

sur un total de 500 parts composant le capital social.

Monsieur Karim ZANZOURI préside la séance en qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses
décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- copie des lettres de convocation et récépissés,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants
plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la
possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont
l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos 31/12/2018,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

W KZ

Le Président donne ensuite lecture du rapport spécial de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2018, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte de ce que les comptes sociaux de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement, au regard de l'article 39-4 du code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 59 577,76 euros, dans la totalité au compte "Report à nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate, qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31/12/2018 qu'elle vient d'approuver, que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve l'abandon du compte courant de Monsieur Karim ZANZOURI, gérant et associé, telle que cette opération est précisée dans le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, Monsieur Karim ZANZOURI s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution, et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération nette de Monsieur Karim ZANZOURI, au titre de ses fonctions de gérant, qui, pour l'exercice, s'est élevée à la somme de 30 000 euros, outre le remboursement de ses frais.

Il est par ailleurs précisé que la société a pris en charge les cotisations sociales obligatoires

~ k

du gérant à hauteur de 13 968 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

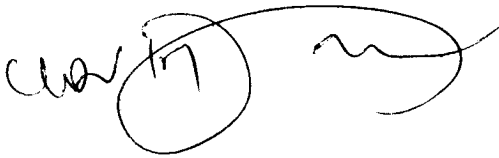
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Monsieur Karim ZANZOURI

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final flourish.

Madame Karine ZANZOURI

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'K' followed by a long, sweeping horizontal stroke.



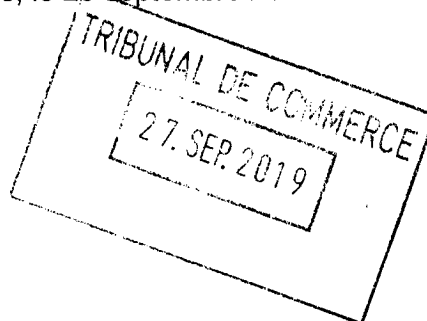
Greffe du Tribunal de Commerce
De VERSAILLES
Centre de Formalités des Entreprises
1 place André Mignot
78000 VERSAILLES

Caluire, le 25 septembre 2019

N/R : EJO/DBI

Société : TRAPETROLE

Madame, Monsieur,



Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un ensemble de documents relatif à **la reconstitution des capitaux propres et dépôt des comptes** de la société sous référence :

- un exemplaire du procès-verbal d'assemblée,
- un imprimé M2.
- extrait de bilan,
- texte de résolution d'affectation de résultat votée,

Le coût de cette formalité vous est joint aux présentes par chèques bancaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Elodie JOUJON

TRAPETROLE
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : LA BOISSIÈRE RN 10
78190 TRAPPES

501 543 235 R.C.S. VERSAILLES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE DU 28 JUIN 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 59 577,76 euros, dans la totalité au compte "Report à nouveau".

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

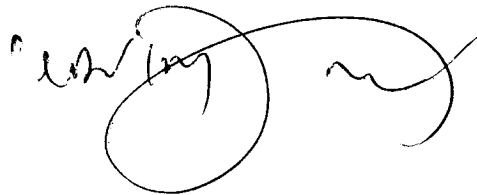
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate, qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31/12/2018 qu'elle vient d'approuver, que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La gérance**



Désignation de l'entreprise : <u>TRAPETROLE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>							
Adresse de l'entreprise <u>LA BOISSIERE 78190 TRAPPES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>							
Numéro SIRET* <u>5 0 1 5 4 3 2 3 5 0 0 0 3 7</u>		Néant ☐ *							
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC					
		Frais de développement*	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU					
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
		Autres participations	CU	CV					
		Créances rattachées à des participations	BB	BC					
		Autres titres immobilisés	BD	BE					
		Prêts	BF	BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	200				
TOTAL (II)		BJ	200	BK	200				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU	11 875				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	39				
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 999				
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	31 243					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI						
	TOTAL (III)	CJ	CK	53 156					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	53 356	IA	53 356				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		TRAPETROLE		Néant ☐ *		
				Exercice N 31/12/2018		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)			DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-60 902	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	59 578	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	15 176	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	8 779	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 466	
	Dettes fiscales et sociales			DY	17 935	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	38 180		
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	53 356		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	38 180	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : TRAPETROLE							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	122 929	FB		FC	122 929	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	121 383	FH		FI	121 383	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	244 312	FK		FL	244 312	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	1	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	12	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	244 325
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	78 992	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	3 132	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	49 357	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	3 218	
	Salaires et traitements *						FY	86 441	
	Charges sociales (10)						FZ	24 013	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)						GE	9 119	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	254 273
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-9 948
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
		Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)					GU	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-9 948	

Désignation de l'entreprise		TRAPETROLE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	71 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	71 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 475	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 475	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	69 525	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	315 325	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	255 747	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	59 578	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	13 968
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	13 968
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Abandon compte courant d'associé					71 000	
Pénalités				1 475		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	